

3. LES ASPECTS FONDAMENTAUX DE LA THÉORIE DU *SKOPOS*

La théorie de l'action esquissée dans le chapitre précédent sert de base à la théorie générale de la traduction de Hans J. Vermeer, qu'il nomme la théorie du *skopos*.

Cette théorie est expliquée de manière détaillée non seulement dans les ouvrages de Vermeer déjà cités (1978, 1983, 1986 a), mais aussi dans celui de 1984, dont les co-auteurs sont Vermeer et Reiss. Dans la première partie de ce texte, Vermeer présente sa théorie générale (6-121), dont Reiss cherche à démontrer la compatibilité avec diverses traditions de la traductologie dans la deuxième partie intitulée « Théories spécifiques » (122-219). Il persiste néanmoins un certain décalage entre les deux parties du texte, principalement du fait que Reiss a tenté d'adapter son approche, basée sur la typologie de textes et issue de la théorie de l'équivalence, à l'approche de Vermeer, basée sur la théorie de l'agir.

Dans ce chapitre, nous examinerons de plus près certaines des notions fondamentales présentées dans cet ouvrage, en particulier le lien entre la théorie générale de Vermeer et les théories spécifiques de Reiss. Tout d'abord, trois notions de Vermeer, à savoir le *skopos*, la cohérence et la culture, et ensuite deux notions de Reiss : l'adéquation par rapport à l'équivalence et le rôle de la typologie de textes dans le cadre d'une approche fonctionnaliste de la traduction.

***Skopos* : le but, la finalité, l'intention, la fonction et la consigne de traduction**

Skopos est un mot grec qui veut dire « finalité ». Selon la théorie du *skopos* (*Skopostheorie*) qui applique le concept du *skopos* à l'acte traductionnel, le principe fondamental qui détermine tout processus de traduction est le *skopos* de l'action de traduction dans sa globalité, ce qui correspond à l'idée de l'intentionnalité comme partie intégrante de la définition de toute action.

Constater que toute action est motivée par une intention, c'est présupposer l'existence d'une volonté et d'un libre choix entre au moins deux formes de comportement possibles. Il n'en reste pas moins qu'un de ces comportements sera considéré comme étant plus approprié que l'autre, dans le seul but d'atteindre la finalité de l'action (le *skopos*). Comme l'explique Vermeer, « on peut toujours donner à une action de bonnes raisons en termes d'objectifs ou de déclaration d'intention » (1989 b : 176). Dans le *De inventione* (2.5.18), Cicéron définit l'action quand il parle de cas où « un certain désavantage ou un certain avantage est négligé afin d'obtenir un plus grand avantage ou d'éviter un plus grand désavantage » (cité par Vermeer 1989 b : 176).

Nous pouvons alors faire la distinction entre trois types possibles de finalité dans le domaine de la traduction : d'abord, la finalité générale du traducteur qui entreprend l'acte traductionnel (gagner sa vie, par exemple) ; ensuite, la fonction communicative visée par le texte cible dans la situation de la culture cible (par exemple informer le lecteur) et enfin la fonction d'une stratégie ou d'une procédure de traduction spécifique (par exemple, « traduire littéralement afin de démontrer les spécificités syntaxiques de la langue source ») (voir Vermeer 1989 a : 100). Toutefois, le terme *skopos* fait d'habitude référence à la finalité du texte cible. En plus de *skopos*, Vermeer utilise les termes « objectif », « finalité », « intention » et « fonction ». Dans les écrits de Vermeer, on trouve une distinction entre « objectif » et « finalité » (Vermeer 1990 : 93 *sqq.*) :

- L'objectif (*Ziel*) se définit comme le résultat final que l'acteur veut réaliser au moyen d'une action (voir Vermeer 1986a : 239). Par exemple, quelqu'un peut vouloir apprendre le chinois afin de lire les écrits de Li Ta-po dans la langue d'origine (Vermeer 1989 a : 93).

- La finalité (*Zweck*) se définit comme une étape provisoire dans le processus d'atteinte de l'objectif. Ainsi l'objectif et la finalité sont des concepts relatifs. Par exemple, quelqu'un achète un livre de grammaire de la langue basque (finalité 1) afin d'apprendre la langue (finalité 2) pour pouvoir traduire des nouvelles (finalité 3) dans le but de familiariser d'autres communautés sociolinguistiques avec la littérature basque (objectif) (ces exemples ont été adaptés de Vermeer 1989 a : 94).

- La fonction (*Funktion*), c'est ce que signifie un texte ou ce qu'il est censé signifier du point de vue du destinataire, tandis que l'objectif est la finalité ou le besoin auquel le texte doit répondre, ou est censé répondre (voir Vermeer 1989 a : 95).

- L'intention (*Intention – Absicht*) serait un « plan d'action ciblé » (Vermeer [1978]1983 : 41), tant de la part de l'émetteur du texte que du destinataire, indiquant le moyen le plus adapté pour produire ou interpréter le texte (voir Vermeer 1986 a : 414). Le terme « intention » est également synonyme de « fonction de l'action » (Reiss et Vermeer 1984 : 98).

Afin d'éviter une telle confusion au niveau des concepts, nous avons proposé une distinction fondamentale entre l'intention et la fonction. L'intention se définit à partir de la perspective de l'émetteur qui cherche à atteindre, au moyen de son texte, une finalité spécifique. Les meilleures intentions ne garantissent cependant pas l'objectif recherché, surtout dans les cas où les situations respectives de l'émetteur et du récepteur varient considérablement. En conformité avec le modèle de l'interaction textuelle, le récepteur se servira du texte pour une certaine fonction, selon ses attentes, ses besoins, ses connaissances antérieures ainsi que les conditions situationnelles. L'idéal serait que l'intention de l'émetteur soit reconnue, ce qui aurait pour résultat que l'intention serait semblable, voire identique, à la fonction.

Cette distinction s'avère particulièrement utile dans le cas de la traduction puisque, dans le cadre de cette activité, l'émetteur et le récepteur appartiennent forcément à des environnements culturels et situationnels différents. En raison de cette appartenance différenciée de l'émetteur et du récepteur, il faudra sans doute analyser l'intention et la fonction à partir de deux perspectives différentes.

Vermeer reprend brièvement la distinction que nous faisons sans pour autant la faire sienne (voir Vermeer 1989 a : 94f). Il considère en règle générale les notions téléologiques d'objectif, de finalité, d'intention et de fonction comme équivalentes, en les subsumant sous le concept générique de *skopos*.

Ainsi, la règle directrice par excellence pour toute opération traduisante est la règle du *skopos*, selon laquelle un acte traductionnel est déterminé par son *skopos*, c'est-à-dire que la fin justifie les moyens (Reiss et Vermeer 1984 : 101). Vermeer explique ainsi la règle du *skopos* :

Chaque texte est produit pour répondre à une finalité spécifique et il doit servir cette finalité. La règle du *skopos* s'établit comme suit : il faut traduire/ interpréter/ parler de manière à ce que le texte traduit puisse fonctionner dans la situation dans laquelle il sera utilisé, pour ceux qui veulent l'utiliser et précisément comme ils souhaitent qu'il fonctionne (Vermeer 1989 a : 20).

La plupart des opérations traductionnelles permettent toute une gamme de *skopoi* différents, que l'on pourrait classer par ordre d'importance hiérarchique. Le traducteur doit pouvoir justifier (*begründen*) le choix d'un *skopos* particulier dans une situation traductionnelle donnée.

Cette règle est censée résoudre le dilemme éternel du choix entre traduction « libre » et « fidèle », entre équivalence dynamique et formelle, entre le bon interprète et le traducteur esclave... Elle implique que le *skopos* d'un acte traductionnel puisse engendrer une traduction « libre » ou « fidèle » ou tout texte entre ces deux extrêmes, selon la finalité du texte traduit. Ce qu'elle *n'implique pas*, en revanche, c'est qu'une « bonne » traduction doive nécessairement se conformer ou s'adapter au comportement de la culture

cible ou aux attentes de celle-ci, bien que le concept du *skopos* soit souvent et erronément interprété de cette façon.

Ce malentendu est sans doute issu d'une règle ultérieure qui affirme, dans une perspective plutôt sociologique, que le *skopos* peut se définir comme une « variable dépendant du récepteur » (Reiss et Vermeer 1984 : 101), ce qui implique que le récepteur ou plutôt le destinataire, serait le facteur principal qui définit le *skopos* du texte cible. Pourtant, cette règle n'exclut en aucune manière les traductions philologiques, littérales, ni même mot à mot.

Il existe bien des cas où un littéralisme relatif correspond de manière exacte aux besoins du récepteur (du client, de l'utilisateur du texte), par exemple dans le cas de la traduction d'un certificat de mariage ou d'un permis de conduire, de textes juridiques étrangers à des fins comparatives ou de citations directes dans des articles journalistiques. Comme l'explique Vermeer :

Ce que constate la théorie du *skopos* c'est qu'il faut traduire de manière consciente et cohérente, avec pour principe la prise en considération du texte cible. La théorie n'impose pas un principe en particulier, celui-ci étant par ailleurs différent pour chaque nouvelle situation traductionnelle (1989b : 182).

La question se pose alors de savoir qui doit décider du principe à adopter. La réponse semble bien évidente. Comme nous l'avons déjà constaté, la traduction d'un texte se fait normalement en réponse à une demande spécifique. Un client a besoin d'un texte pour une finalité bien particulière, il fait donc appel à un traducteur pour que celui-ci en fasse la traduction ; le client se comporte comme initiateur du processus de traduction. Dans une situation idéale, le client donnerait au traducteur autant d'informations que possible quant à la finalité : date, lieu, environnement et support de la communication et fonction ciblée du texte traduit. Toute cette information constituerait en elle-même une consigne de traduction explicite (*Übersetzungsauftrag*). Nous avons introduit dans nos propres écrits un autre terme, « instructions pour la traduction », « puisque celui-ci souligne l'aspect pédagogique » ([1988] 1991 : 8, note 3). Cependant, dans cet ouvrage, nous adopterons le terme « consigne de traduction » puisque celui-ci nous semble se conformer le mieux à l'usage professionnel en langue française.

La consigne établit les critères de traduction du texte. Voilà pourquoi il incombe à celui qui joue le rôle de donneur d'ouvrage, qui pourrait être le traducteur lui-même, de décider du *skopos* pour le texte à traduire, même si la consigne ne souligne pas de manière explicite les conditions de production du texte.

Il est clair que le client et le traducteur se verront souvent obligés de négocier pour déterminer le *skopos*, surtout si le client n'a qu'une idée assez vague, voire incorrecte, du type de texte qui convient à la situation donnée. Vu

qu'en général le client n'est pas un expert en communication interculturelle et qu'il ne sait pas qu'une consigne précise ne peut que faciliter la production optimale d'un texte, il ne se donne souvent pas la peine de donner une telle consigne au traducteur.

Il faut toutefois remarquer que la consigne ne dicte nullement au traducteur la façon d'accomplir sa tâche, ni les stratégies à utiliser ni encore l'approche traductionnelle à adopter. De telles décisions relèvent entièrement de la responsabilité et de la compétence de celui-ci. S'il arrive que le client et le traducteur ne soient pas d'accord quant au type de texte traduit servant le mieux la finalité recherchée, le traducteur peut refuser le contrat (et risquer de mourir de faim) ou refuser d'assumer la responsabilité de la fonction du texte traduit et se résigner à faire exactement ce que lui demande le client. Évidemment, dans bien des cas, le traducteur expérimenté est en mesure d'inférer le *skopos* à partir de la situation traductionnelle. Comme l'explique Vermeer :

sauf indication contraire, nous prendrons pour acquis, dans notre culture, qu'un article technique, par exemple, au sujet d'une découverte astronomique, doit être traduit comme un article technique pour des astronomes [...] ou, si une société veut faire traduire une lettre d'affaires, il est naturel de présumer que cette lettre servira à cette même société (et, dans la plupart des cas, le traducteur sera déjà suffisamment familiarisé avec le jargon de cette société) (Vermeer 1989 b : 183).

Voilà ce que nous considérerions comme une « consigne conventionnelle », puisqu'elle se base sur la présomption générale que, dans une culture donnée, à une époque donnée, certains types de texte sont normalement traduits selon certaines approches traductionnelles. La corrélation établie par Katharina Reiss entre le type de texte et la méthode de traduction (1971, 1976) est précisément fondée sur cette présomption.

Ceci nous amène à un autre aspect, plus spécifique, de la théorie du *skopos*, à savoir le lien entre les textes source et cible, dans le cadre d'une approche fonctionnaliste de la traduction.

La cohérence inter- et intra-textuelle

Dans le cadre de la théorie du *skopos*, la viabilité de la consigne dépend des circonstances de la culture cible, non pas de celles de la culture source. Puisque nous avons déjà défini la traduction comme une activité traductionnelle qui implique l'existence d'un texte source, la culture source fait normalement partie de la consigne de traduction. Cependant, dans le contexte de la théorie de l'agir, les acteurs (soit l'émetteur, le récepteur, l'initiateur et le traducteur) jouent les rôles les plus importants et il est malaisé de parler d'un texte source à moins qu'on ne fasse référence qu'aux mots ou aux structures de la phrase. Le sens, ou la fonction, d'un texte n'est pas inhérent aux signes linguistiques :

pour l'extraire d'un texte, il ne suffit pas d'en connaître le code. Un texte n'a de sens que celui que lui donne le lecteur. Les différents récepteurs (ou un même récepteur à des moments différents) d'un texte trouveront différents sens dans le même matériau linguistique que leur propose le texte. On pourrait même constater qu'un texte donné a autant d'interprétations potentielles qu'il y a de récepteurs (voir Nord 1992 b : 91).

Ce concept dynamique du sens et de la fonction d'un texte figure assez fréquemment dans les théories contemporaines de la réception du texte littéraire (esthétique de la réception). Vermeer résume ce concept en expliquant que tout texte n'est rien d'autre qu'une offre d'information, à partir de laquelle chaque récepteur choisit ce qui lui semble intéressant ou important. Si nous appliquons ce concept à l'acte de traduire, nous pouvons constater qu'un texte cible est en effet une offre d'information, formulée par un traducteur dans une culture et une langue cible, pour représenter une offre d'information formulée par un autre dans la culture et la langue source (voir Reiss et Vermeer 1984 : 67 *sqq.*).

Ce concept dynamique ne nous permet pas de parler d'un seul sens, pour un seul texte source, qui serait transféré à l'intention de récepteurs précis dans la culture cible. Conformément à la consigne, le traducteur sélectionnera certaines informations de l'offre d'information présentée dans la culture source (à destination des lecteurs dans cette même culture), afin de formuler une nouvelle offre d'information dans la langue cible, qui servira de point de départ pour la sélection, par les récepteurs cibles, de ce qui leur semble significatif dans le contexte de leurs circonstances culturelles. Dans de telles conditions, le processus de la traduction devient un acte irréversible.

Tout ce que peut et doit faire le traducteur, c'est produire un texte qui, pour le moins, puisse transmettre une signification aux récepteurs de la culture cible. Selon Vermeer, le texte cible devrait se conformer à la norme de la cohérence intratextuelle (Reiss et Vermeer 1984 : 109 *sqq.*). C'est-à-dire qu'il soit intelligible pour le récepteur et qu'il ait un sens dans la situation communicationnelle et culturelle d'accueil (voir Pöchhacker 1995 : 34). Une interaction communicative ne peut être considérée comme réussie que si les récepteurs l'interprètent comme étant suffisamment cohérente avec leur situation. Ainsi, une autre règle importante de la théorie du *skopos*, celle de la cohérence, établit qu'une traduction est acceptable dans la mesure où elle est cohérente avec la situation du récepteur (Reiss et Vermeer 1984 : 113). Par « être cohérent » il faut entendre « faire partie de » la situation de la culture cible (voir Vermeer [1978] 1983 : 54).

Un texte traduit étant une offre d'information issue d'une offre précédente d'information, il doit bien exister cependant un lien entre celui-ci et le texte source correspondant. Pour Vermeer, ce lien s'appelle la cohérence intertextuelle, ou la fidélité. C'est là un autre principe, nommé la règle de la

fidélité (Reiss et Vermeer 1984 : 114). Comme dans le cas de la règle du *skopos*, l'essentiel est qu'une cohérence intertextuelle existe entre le texte source et le texte cible, indépendamment de la forme de cette cohérence, qui sera dictée d'abord par l'interprétation que donne le traducteur du texte source et, ensuite, par le *skopos* de la traduction. Par exemple, on trouve une forme de cohérence intertextuelle dans une imitation aussi fidèle que possible d'un texte source. Comme l'affirme Vermeer, c'est de cette forme de cohérence qu'il s'agirait souvent dans le cas du texte littéraire :

On pourrait dire que le postulat de « fidélité » au texte source exige, par exemple, qu'une information soit traduite telle qu'elle avait paru dans la langue source. Ce qui, en fait, est une finalité en soi. En effet, c'est peut-être d'ailleurs la finalité que s'imposeraient traditionnellement la plupart des traducteurs littéraires (1989 b : 179 *sqq.*).

La cohérence intertextuelle est ainsi subordonnée à la cohérence intra-textuelle et toutes deux sont à leur tour subordonnées à la règle du *skopos*. Si la finalité (*skopos*) exige un changement de fonction du texte, la norme ne sera plus alors la cohérence intertextuelle avec le texte source, mais l'adéquation et la conformité à la finalité (Reiss et Vermeer 1984 : 139). Qui plus est, si la finalité exige une incohérence intra-textuelle, comme par exemple dans le cas du théâtre de l'absurde, la norme de la cohérence intra-textuelle ne tient plus.

Il faut toutefois noter que le concept du *skopos* peut s'appliquer non seulement à des textes entiers mais aussi à des segments ou à des éléments textuels, tels que les exemples, les notes de bas de page et les citations (Nord [1988] 1991 : 102). Le *skopos* ou le sub-*skopos* de telles unités moins grandes sera parfois différent de celui des autres segments textuels ou du texte tout entier.

La culture et la spécificité culturelle

La notion de culture adoptée par Vermeer est fondée sur la définition de Göhring, qui, elle, s'inspire de l'anthropologue américain Goodenough, cité dans le chapitre précédent (voir Vermeer 1986 a : 178) :

La culture est tout ce qu'il faut savoir, maîtriser ou ressentir, afin, d'une part, de juger si un comportement donné, de la part des membres d'une communauté dans leurs divers rôles, se conforme ou non aux attentes générales, et, d'autre part, afin de se comporter au sein de cette même communauté de sorte à se conformer aux attentes générales, à moins d'être prêt à assumer les conséquences d'un comportement jugé inacceptable (Göhring 1978 : 10).

Vermeer donne une importance toute particulière aux aspects suivants de cette définition : ses qualités dynamiques (elle se concentre sur l'action et le

comportement humain) ; son caractère général (elle conçoit la culture comme un système complexe qui détermine toute action ou tout comportement humain y compris le langage) et le fait qu'elle peut servir comme point de départ à une approche tant descriptive qu'explicative ou prescriptive de la spécificité culturelle (voir Vermeer 1986 a : 179). La définition de la culture, telle qu'elle est proposée par Vermeer lui-même met davantage l'accent sur les normes et les conventions comme aspects les plus importants d'une culture. Selon Vermeer, une culture comprend :

L'ensemble des normes et des conventions que doit connaître un individu, en tant que membre d'une société, pour être « comme tout le monde », ou pour pouvoir se différencier des autres membres de cette société. (Vermeer 1987 a : 28)

Pour lui, dans un système complexe de valeurs, une position hiérarchique est attribuée à tout phénomène culturel, avec pour résultat que chaque phénomène est lui-même évalué. Chaque individu devient ainsi un élément dans un système de coordonnées temporelles et spatiales. Si l'on accepte cette proposition, alors l'action transculturelle ou la communication interculturelle doit tenir compte des différences culturelles liées au comportement, à l'évaluation et aux situations communicationnelles (voir Vermeer 1990 b : 29).

On nomme désormais « culturèmes » les éléments spécifiques d'une culture (Vermeer 1983 a : 8). Le culturème est un phénomène social de la culture X que l'on tient comme ayant une certaine pertinence aux yeux des membres de cette culture et qui, si on le compare avec un phénomène correspondant de la culture Y, est spécifique à la culture X. Le terme « correspondant » veut dire ici que les deux phénomènes sont comparables dans certaines conditions qu'il est possible de préciser (voir Vermeer et Witte 1990 : 137). Par exemple, ils peuvent varier quant à leur forme tout en ayant une fonction similaire (le train par rapport à la voiture ou à la bicyclette) ou vice versa (par exemple, *to have coffee* le matin en Angleterre, et *tomar un café* en Espagne après le dîner, ou le *Kaffeetrinken* en Allemagne, l'après-midi, et prendre un café – après le dîner ou à n'importe quel autre moment en France).

Un phénomène culturellement spécifique est dès lors un phénomène qui existe sous une forme particulière ou avec une fonction particulière, dans une des deux cultures que l'on compare. Ce qui n'implique nullement que le phénomène n'existe que dans une seule culture puisqu'il pourrait exister dans d'autres cultures que celles mises en contact dans une situation de traduction.

La traduction implique la comparaison des cultures. Le traducteur interprète des phénomènes de la culture source à partir de sa propre connaissance culturelle, spécifique de cette culture. Cette interprétation se fait de l'intérieur ou de l'extérieur de la culture source, selon la direction de traduction : vers la

langue et la culture maternelles du traducteur ou vers la langue et la culture étrangères.

Nous ne pouvons comprendre une culture étrangère que par comparaison avec notre propre culture, la culture de notre toute première « *culturation* » (voir Witte 1987 : 119). Il n'existe point de perspective neutre dans cette comparaison. Tout ce que nous observons comme étant différent de notre culture sera, pour nous, spécifique à l'autre culture. Les concepts de notre culture formeront ainsi les points de référence pour la perception de « *l'altérité* ». Qui plus est, notre attention sera focalisée sur les phénomènes qui seront soit différents de notre culture (là où nous nous attendions à la similarité) ou bien similaires à notre culture (là où nous nous attendions à la différence).

Si toute action doit être interprétée dans le contexte d'une culture spécifique, il en va de même de la traduction. Nous pouvons ainsi présumer qu'il existe de nombreuses interprétations de ce qu'est la traduction, ou une action traductionnelle, qui seront spécifiques, elles aussi, à des cultures différentes. Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre suivant.

L'adéquation et l'équivalence

Quand l'auteur du texte source présente une offre d'information, il prend en compte les intérêts présumés, les attentes, les connaissances et les contraintes situationnelles des destinataires du texte dans la culture source. Même si un texte source est produit dans l'intention spécifique d'être traduit, on peut raisonnablement supposer que l'auteur a en tête un type de destinataire dans la culture source, puisqu'il ne possède pas forcément toute l'information pertinente concernant la culture cible. S'il n'en était pas ainsi, le producteur serait sans doute capable de rédiger lui-même le texte cible dans la langue cible (voir Vermeer 1989 b : 175).

Dans le cas d'un texte à traduire, le traducteur est bien le récepteur du texte source qui doit par la suite informer d'autres destinataires, situés dans un contexte régi par des conditions socioculturelles de la culture cible, de l'offre d'information faite par le texte source. Le traducteur offre à ce nouveau public un texte cible dont la composition sera, il va sans dire, guidée par les inférences de celui-là par rapport aux besoins, aux attentes, aux connaissances (etc.) des destinataires de la culture cible. Ces inférences seront naturellement différentes de celles faites au sujet des destinataires de la culture source par l'auteur, puisque les deux groupes appartiennent à des cultures et à des communautés linguistiques différentes. Ce qui a pour résultat que le traducteur ne pourra pas donner les mêmes informations, ni la même quantité d'informations que l'auteur du texte source. Ce que fait le traducteur, c'est offrir un autre type d'information sous une autre forme (voir Reiss et Vermeer 1984 : 123).

Cette vision de la tâche du traducteur remet en question la notion traditionnelle d'équivalence comme élément constitutif de l'acte traductionnel.

Doit-on pour autant renier complètement la possibilité de l'équivalence ? On peut trouver une réponse dans les écrits de Reiss. Après avoir examiné plusieurs définitions du concept d'équivalence, Reiss ne l'abandonne pas tout à fait ; en revanche, elle établit un lien entre celui-ci et le concept hypéronymique d'adéquation (*Adäquatheit*) (Reiss et Vermeer 1984 : 124 *sqq.*).

Il faut remarquer ici que Reiss emploie le concept d'adéquation dans un sens presque contraire à celui qu'il a dans d'autres emplois de ce terme. Par exemple, Toury explique que « c'est le respect des normes de la culture source qui détermine l'adéquation d'un texte traduit au texte source » (1995 : 56, italiques de l'original). Celui-ci cite également la définition suivante d'Even-Zohar : « Une traduction adéquate est celle qui arrive à créer dans la langue cible les liens textuels d'un texte source sans pour autant enfreindre le système linguistique fondamental de la langue cible » (Even-Zohar 1975 : 43 ; traduction de Toury).

Tout comme le terme allemand *Adäquatheit*, l'idée d'adéquation sert à décrire une qualité qui se définit par rapport à une norme, comme quand on dit « il faut toujours vérifier l'adéquation des compétences aux exigences de la tâche ». C'est le sens qu'en donne Reiss. Dans le contexte de la théorie du *skopos*, le terme adéquation fait référence aux qualités d'un texte cible par rapport à la consigne de traduction. Il s'agit ainsi d'un concept dynamique entretenant un lien étroit avec le processus d'action traductionnelle qui comprend « la sélection fonctionnelle des signes considérés comme étant appropriés à la finalité communicationnelle telle qu'elle est précisée dans la consigne de traduction » (Reiss [1983] 1989 : 163).

L'équivalence, en revanche, est un concept statique lié au résultat de l'action traductionnelle, qui sert à décrire un rapport de valeur communicationnelle égale entre deux textes, ou entre des syntagmes, des phrases, des structures syntaxiques et ainsi de suite. Dans ce contexte, l'idée de valeur fait référence à la signification, aux connotations stylistiques ou à l'effet communicationnel. Reiss ([1983] 1989 : 163) établit une différence entre le concept d'équivalence utilisé en linguistique contrastive (qui étudie les langues) et le concept d'équivalence textuelle tel qu'on l'utilise en traductologie (qui se focalise sur la parole ou les actes de parole).

La prise en compte de la parole exige que le traducteur envisage la manière dont les acteurs de la communication utilisent les signes linguistiques dans des situations culturelles spécifiques. À titre d'exemple, le concept d'équivalence au niveau des mots n'implique nullement une équivalence au niveau du texte ; de même, l'équivalence au niveau du texte n'implique pas automatiquement une équivalence lexicale ou syntaxique. C'est le *skopos* du texte traduit qui détermine le type d'équivalence requis pour une traduction adéquate.

Par exemple : dans une traduction mot à mot, dont la finalité est de reproduire fidèlement les mots et les structures du texte source, le traducteur va choisir, un par un, les mots et les structures de la langue cible qui correspondent exactement à ceux de la langue source, en ce qui concerne la signification

et, dans la mesure du possible, le style. Il s'agira d'une traduction adéquate, qui n'exige l'équivalence qu'au niveau des mots et des structures syntaxiques (voir Reiss [1983]1989 : 162).

Par conséquent, pour Reiss, le concept générique est celui de l'adéquation, non pas celui de l'équivalence. Celle-ci peut être un but possible de l'acte traductionnel, mais elle ne constitue pas un principe universel de traduction (voir Reiss et Vermeer 1984 : 146 *sqq.*). L'équivalence ne représente aucunement une qualité normative ou *sine qua non* telle qu'elle est développée dans certaines définitions, comme celle de Koller :

La traduction peut être envisagée comme le résultat d'une activité de retraitement textuel, au moyen de laquelle un texte en langue source devient un texte en langue cible. Entre le texte en langue cible qui résulte de cette transformation et le texte en langue source, il existe un lien qui pourrait se définir comme un lien traductionnel, ou une relation d'équivalence (1995 : 196).

Dans la théorie du *skopos*, l'équivalence implique l'adéquation à un *skopos* qui exige que le texte cible puisse fonctionner de la même manière communicative que le texte source, préservant ainsi « l'invariance fonctionnelle entre texte source et texte cible » (voir Reiss et Vermeer 1984 : 140, et les concepts de fidélité ou de cohérence intertextuelle de Vermeer expliqués plus haut). Le concept de l'équivalence se trouve ainsi limité à une « équivalence fonctionnelle », au niveau textuel de ce que Reiss appelle la « traduction communicative ». Reiss ([1983] 1989 : 166) en donne l'exemple suivant :

Texte source : *Is life worth living ? – It depends upon the liver !*

Traduction en français : *La vie en vaut-elle la peine ? – C'est une question de foi(e) !*

Traduction en allemand : *Ist das Leben lebenswert ? – Das hängt von den Leberwerten ab.*

On peut considérer les traductions en français et en allemand comme équivalents fonctionnels du texte anglais puisqu'elles sont susceptibles d'avoir la même fonction communicationnelle (le jeu de mots) dans leurs communautés culturelles respectives. Ce jeu de mots est basé sur des aspects structurels de chaque langue : homonymie en anglais au niveau du mot « *liver* » (celui qui vit, ou bien le foie) ; homophonie en français entre « *foi* » et « *foie* » ; et similitude de forme en allemand, entre *lebenswert* (qui vaut la peine d'être vécu) et *Leberwerte* (le résultat d'une analyse de sang pour la fonction hépatique). Dans cet exemple, l'équivalence ne se situe pas au niveau de la signification des mots.

Le rôle des typologies de texte

Après avoir assisté au détrônement du texte source pour le voir décrire comme une simple « offre d'information », comme le matériau de base du

traducteur (Vermeer 1987b : 541), on s'étonnera peut-être de découvrir qu'une des théories spécifiques du livre de Reiss et Vermeer (1984) est celle de la typologie textuelle de Reiss. Il convient de se pencher sur un type spécifique de traduction que Reiss appelle traduction communicative et qui, comme on vient de le voir, est associé à une certaine interprétation du concept d'équivalence.

Selon Reiss, les typologies de textes aident le traducteur à préciser la hiérarchie appropriée des niveaux d'équivalence qu'il faut adopter pour un acte traductionnel par rapport à son *skopos* (voir Reiss et Vermeer 1984 : 156). Comme de nombreux autres linguistes et traductologues allemands, Reiss ([1977] 1989 : 105) fait une distinction entre deux typologies de textes qui se situent à des niveaux différents d'abstraction. D'une part, les types de texte (*Texttypen*) qui sont classifiés selon la fonction communicative dominante (il s'agit ici de trois types fondamentaux : le texte informatif, le texte expressif et le texte opératif) ; d'autre part, les genres ou sortes de texte (*Textsorten*) qui sont classifiés selon des caractéristiques ou des conventions linguistiques (par exemple les ouvrages de référence, les cours magistraux, les textes satiriques ou les textes publicitaires).

La typologie de textes de Reiss, introduite dès 1968, est basée sur le modèle « organique » des fonctions langagières proposé par le psychologue allemand Karl Bühler en 1934. Nous expliquerons brièvement cette typologie ci-dessous (pour une information plus détaillée, voir Nord 1996b : 82 *sqq.*).

La fonction principale des textes informatifs est de donner au lecteur des informations concernant les choses et les phénomènes du monde réel. Le choix des formes linguistiques et syntaxiques est subordonné à cette fonction. Puisque la typologie vise un caractère universel, le choix des formes s'applique également aux deux cultures, source et cible. Dans une situation traductionnelle où les textes source et cible sont du type informatif, le traducteur devra chercher à représenter de manière correcte et complète le contenu du texte source, se laissant guider, en ce qui concerne les choix stylistiques, par les normes dominantes de la langue et de la culture cibles. Comme l'explique Reiss dans une description plus récente de cette typologie, le texte informatif doit aussi comprendre « la communication purement phatique, où l'information est sans valeur mais où le message réside dans le processus de communication en tant que tel » ([1977] 1989 : 108).

Dans les textes expressifs, l'aspect informatif est complété, voire dominé, par une composante esthétique. Les choix stylistiques faits par l'auteur contribuent à la signification du texte, produisant ainsi un effet esthétique sur le lecteur. Cet effet doit être pris en compte dans le processus de la traduction. Si le texte cible doit appartenir à la même catégorie que le texte source (ce qui n'est pas le cas dans les éditions bilingues de poésie, par exemple), le traducteur du texte expressif devra chercher à produire un effet stylistique semblable. Dans ce cas, les choix stylistiques seront naturellement guidés par ceux du texte source.

Dans les textes opératifs, tant le contenu que la forme sont subordonnés à l'effet extralinguistique que doit produire le texte. La traduction des textes opératifs devra se laisser guider par le but principal, à savoir, susciter chez les destinataires du texte cible une réaction identique à celle des destinataires du texte source, même si pour ce faire il faudra modifier le contenu ou des éléments stylistiques du texte source.

Dans ses premiers écrits sur la typologie des textes et la traduction, Reiss avait établi une corrélation générale entre le type de texte et la méthode de traduction. Pourtant, dans le cadre de la théorie du *skopos*, cette corrélation se limite au cas particulier de l'invariance fonctionnelle entre les textes source et cible. Les commentaires de Reiss relatifs aux liens de divergence entre le contenu, la forme et l'effet, peuvent néanmoins s'avérer utiles dans les situations qui exigent un changement de la fonction d'un texte, puisque tout texte cible peut être considéré comme représentant un type de texte donné. Les typologies de textes servent à accroître la sensibilité du traducteur/rendre le traducteur plus sensible aux marqueurs linguistiques de la fonction communicative et aux unités de traduction fonctionnelles.

Chaque type de texte est censé comprendre plusieurs genres de texte, mais aucun de ces genres (par exemples, les lettres) ne correspond forcément à un seul type de texte, puisque la lettre d'amour sera du type expressif, que la lettre d'affaires sera informative, tandis que la lettre de demande d'aide appartiendra au type opératif. Puisque les genres textuels sont caractérisés par des éléments conventionnels, leur classification joue un rôle important dans la traduction fonctionnelle. Nous reviendrons plus en détail dans le chapitre suivant sur l'importance des conventions textuelles.